

*J. J. J.* ATTESTATION SUR L'HONNEUR  
DE CONFORMITÉ À L'ORIGINAL

**2M TELECOM  
SAS  
Au capital de 3 000 Euros  
Siège social : 13 rue du Puits Massé 91540-MENNECY  
RCS Evry 808 230 726**

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin, à quatorze Heure trente, les actionnaires se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Sont présent Monsieur CIPLAK Michel propriétaire de 100 actions et Monsieur ELAVAI Michel propriétaire de 100 actions représentant la totalité des actions composant le capital social soit 200 actions

Monsieur Michel CIPLAK préside la séance en qualité de Président.

Le président constate que les actionnaires présents possèdent l'intégralité des actions composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Dans le cadre de l'assemblée Générale Ordinaire annuel :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des résultats,
- Quitus à la présidence ;
- Rémunération du Président ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport du président,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

*ME CM*

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **1ère RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 lesquels font apparaître un bénéfice de 18 075 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **2ème RESOLUTION**

L'assemblée générale constate que la totalité du capital social souscrit a été appelée et versée par l'ensemble des actionnaires, décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 18 075 euros :

- report à nouveau 18 075 euros ;

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **3ème RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **4ème RESOLUTION**

La rémunération annuelle (y compris les avantages en nature) de Monsieur Michel Ciplak, Président ainsi que Monsieur Michel ELAVAI Directeur général restent inchangées

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix-sept heure.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et par tous les actionnaires présents.

Le Président



Les actionnaires



**BILAN SIMPLIFIÉ**

Désignation de l'entreprise <u>2M TELECOM</u>								Néant <input type="checkbox"/> *										
Adresse de l'entreprise <u>13 RUE DU PUIITS MASSE 91540 MENNECY</u>																		
SIREN <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">8</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">8</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">3</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">7</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">6</td></tr></table>								8	0	8	2	3	0	7	2	6		
8	0	8	2	3	0	7	2	6										
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td></tr></table>				1	2	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td></tr></table>				1	2			Exercice N clos le				
1	2																	
1	2																	
								<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse;"><tr><td style="width: 20px; text-align: center;">3</td><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">1</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">0</td><td style="width: 20px; text-align: center;">2</td><td style="width: 20px; text-align: center;">4</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	2	4	
3	1	1	2	2	0	2	4											
<b>ACTIF</b>								Brut		Amortissements-Provisions		Net						
								1		2		3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012									
			Autres *		014				016									
	Immobilisations corporelles *				028		6 569		030		4 459							
	Immobilisations financières * (1)				040		1 065		042		1 065							
	<b>Total I (5)</b>				044		7 633		048		4 459		3 174					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052										
		Marchandises *		060				062										
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		20 550		070				20 550						
		Autres* (3)		072		13 651		074				13 651						
	Valeurs mobilières de placement				080				082									
	Disponibilités				084		20 074		086				20 074					
	Charges constatées d'avance*				092				094									
<b>Total II</b>				096		54 275		098				54 275						
<b>Total général (I + II)</b>				110		61 909		112		4 459		57 450						
<b>PASSIF</b>								Exercice N		NET								
								1										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*								120		2 000							
	Écarts de réévaluation								124									
	Réserve légale								126		200							
	Réserves réglementées*								130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*						131		)		132							
	Report à nouveau								134		(13 671)							
	Résultat de l'exercice								136		18 075							
	Subventions d'investissement								137									
	Provisions réglementées								140									
	<b>Total I</b>								142		6 604							
								<b>Total II</b>		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées								156		11 109							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours								164									
	Fournisseurs et comptes rattachés*								166		3 937							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)						169		) 100		172		35 800					
	Comptes courants d'associés								173									
	Autres dettes								175									
Produits constatés d'avance								174										
<b>Total III</b>								176		50 845								
<b>Total général (I + II + III)</b>								180		57 450								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d' un an		195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182										
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184		500								

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **2M TELECOM**Néant  \***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé  
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le  
| 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 4 |

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210				
	Production vendue	Biens	215		214				
		Services*	217		218	365 450			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230	8 856			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	374 306			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stock (marchandises)*				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier.....- immobilier : .....) )				242	159 519			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	3 400			
	Rémunérations du personnel*				250	161 532			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	29 729			
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	952			
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	15			
			260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	355 147			
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	19 160			
Produits financiers (III)		280	10	Charges financières (V)		294	583		
Produits exceptionnels (IV)						290	500		
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300	1 012		
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306			
<b>2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)</b>					310	18 075			
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	18 075	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	1 012
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		ZFU-TE (44 octies A)		987		342		
			JEI (44 sexies A)		989				
	ZRD (44 terdecies)		ZRR (44 quindecies)		138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		France Ruralités Revitalisation (FRR) - art.44 quindecies A		181				
	ZFANG (44 quaterdecies)		Investissements et souscriptions outre-mer		344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993				
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655		350	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645			
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648			
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990			
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	19 087	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables : *..... 50 995.....dont imputés sur le résultat :							360	19 087
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfices col.1 Déficit col.2	370		372	